



Les jeunes seront encadrés par des professionnels et des bénévoles.

REnescure Remettre des enfants suivis par l'aide sociale à l'enfance au centre de la prise en charge en leur donnant le pouvoir d'agir. C'est le projet de l'association Colibri, qui s'implantera à Renescure dans les semaines à venir. Fondée en 2017 par les Scouts et guides de France, Colibri a pour ambition depuis d'apporter la méthode scoute au sein de la protection de l'enfance.

« On voulait s'implanter dans le Nord, là où il y a beaucoup de demandes. C'est de loin le département avec le plus d'enfants pris en charge par l'ASE. »

« Le Colibri accueille des enfants et des jeunes aux parcours souvent remplis de ruptures, de violence, de sentiment d'abandon, d'incapacité projective », explique l'association. Colibri accompagne des jeunes entre 5 et 21 ans dans 13 lieux de vie, dispatchés partout en France. Prochainement, quatre lieux de vie supplémentaires ouvriront, dont deux à Renescure. « On voulait s'implanter dans le Nord, là où il y a beaucoup de demandes. C'est de loin le département avec le plus d'enfants pris en charge par l'ASE. Au niveau national, on est sur 377 000 enfants pris en charge. Dans le Nord, on doit être pas loin de 20 000 », affirme Jérôme Aucordier, le directeur général de l'association.

17 JEUNES ACCUEILLIS

Début avril, une première maison sera ouverte. Elle accueillera 10 jeunes entre 15 et 18 ans. En septembre, 7 adolescents entre 12 et 15 ans le seront à leur tour dans une seconde maison. « Les enfants que nous accompagnons et logeons

sont choisis par l'ASE en fonction de leur projet, de leur autonomie, de l'implantation de leur domicile. Nous travaillons au maximum, dans la mesure du possible, avec les familles des jeunes pour garder un lien, alors nous essayons de ne pas les éloigner de leur département d'origine », explique le directeur général de l'association, auparavant éducateur. Les jeunes choisis par l'ASE doivent également être partants pour vivre en communauté selon la méthode scoute. « Ils ont chacun leur chambre mais doivent participer aux tâches de la maison », ajoute-t-il.

Au sein des maisons, huit piliers sont à respecter : la nature, l'engagement dans la commune, avoir le soutien d'un adulte (éducateurs, bénévoles), l'apprentissage par l'action (en jouant, en travaillant), la progression personnelle (resocialisation par exemple, retrouver le lien familial), la vie d'équipe (participer aux tâches ménagères), ainsi que le cadre symbolique. « La fable du Colibri signifie que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice », sourit Jérôme Aucordier. Le dernier pilier est la loi et la promesse. « Dans ce cas de figure c'est symbolique. Les enfants ne doivent pas devenir des scouts, mais la notion d'engagement est importante. Lors de l'admission, on redonne la parole à l'enfant, il s'engage à porter son projet de vie. »

Les adolescents seront encadrés au quotidien par une équipe de salariés : un responsable, une maîtresse de maison, des éducateurs, un psychologue. « Il y aura 8 encadrants sur chaque maison », précise Jérôme Aucordier. Mais aussi des bénévoles, qui participeront à la vie de la maison, pour, par exemple, donner des cours de français ou entretenir les jardins avec les jeunes. Un joli travail d'équipe qui aura pour but de redonner goût à la vie à des dizaines de jeunes, en leur permettant de trouver leur voie. ■ JULIE RINGOT

LUMBRES La Fédération nationale des Accidents de Travail et Handicapés s'est rassemblée pour faire l'année dernière et médailler plusieurs de ses a

De notre correspondant **ANDRÉ BIZOUX**

Les adhérents de la section locale de la Fédération nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH) se sont réunis en assemblée générale à la maison des associations de Lumbres le samedi 9 mars, sous la présidence de Bernard Mulet.

38 adhérents sont à jour de leur cotisation, fixée à 61 euros. Le plus jeune membre est âgé de 19 ans, quand les plus anciens ont adhéré en 1953 et en 1956.

La trésorière Anne-Marie Fernandez a présenté le rapport financier. Dans la colonne dédiée aux re-

cettes figurent les dons et la subvention dans celle des achats de colis, les médailles, les frais. Les comptes vérifiés mission de cont

Le plus jeune âgé de 19 ans, plus ancien a 1953

membres présentés de 233 euros. Puis vint le temps

